

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale NO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale NO
TSA 64002
59049 LILLE CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-nordouest@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

09 70 82 15 87 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX02500252300357-07SNRD02

RECYC LA VIE

RECYC LA VIE

ZONE INDUSTRIELLE LA DAVILLIERE

85220 L AIGUILLON SUR VIE

Facture du 25/01/2023

n° 10165680610



Electricité

Montant Hors TVA 868,83 €

Montant TVA (payée sur les débits) 173,77 €

Facture TTC

1 042,60 €

Montant total à payer (TTC)

1 042,60 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 25/02/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 4106194339

Compte commercial : 1-6D83MB7

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

RECYCLA VIE ELEC

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30001431198185

ZI LES VALLES DE LA NOUE

85300 SOULLANS

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

1 042,60 €

à partir du :

09/02/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00020709001 XX



RECYCLA VIE ELEC

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 25/01/2023 n° 10165680610

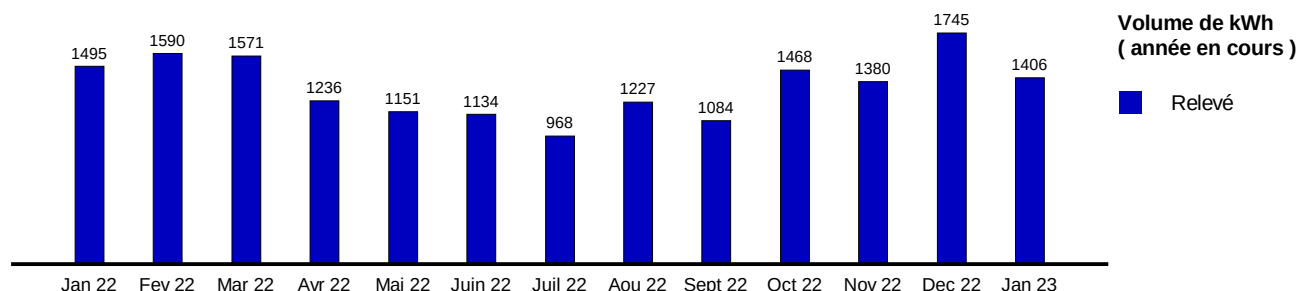
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-6D83MIB
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 07/11/2017
Venant à échéance le 07/11/2023

Données Point de Livraison

ZI LES VALLES DE LA NOUE 85300 SOULLANS
Réf Acheminement Electricité : 30001431198185

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité			684,30 €		HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2023 au 31/01/2023		32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 1 406 kWh	Prix unitaire HT	651,80 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 24/12/2022 au 23/01/2023	1 308 kWh	48,384 c€/kWh	632,86 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 24/12/2022 au 23/01/2023	98 kWh	19,324 c€/kWh	18,94 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)					161,28 €	HT
			Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 24/12/2022 au 22/01/2023				-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 24/12/2022 au 23/01/2023	31.000 c.j	51.58 c€/c.j		15,99 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 24/01/2023 au 22/02/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j		15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 24/12/2022 au 22/01/2023				-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 24/12/2022 au 23/01/2023	31.000 p.j	65.82 c€/p.j		20,40 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 24/01/2023 au 22/02/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j		19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 24/12/2022 au 22/01/2023	PS pondérée : 48 kW			-50,57 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 24/12/2022 au 23/01/2023	1488.000 kW	3.51 c€/kW		52,26 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 24/01/2023 au 22/02/2023	1440.000 kW	3.51 c€/kW		50,57 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 24/12/2022 au 23/01/2023	1308.000 kWh	5.28 c€/kWh		69,06 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 24/12/2022 au 23/01/2023	98.000 kWh	3.64 c€/kWh		3,57 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 24/12/2022 au 23/01/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh		0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 24/12/2022 au 23/01/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh		0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 24/12/2022 au 23/01/2023	0.000 h	1052.00 c€/h		0,00 €	20,00 %

Services			0,00 €	HT
				Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					23,25 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA	
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 24/12/2022 au 31/12/2022	363 kWh	0,05000 c€/kWh	0,18 €	20,00 %	
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/01/2023 au 23/01/2023	1 043 kWh	0,27100 c€/kWh	2,83 €	20,00 %	
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 24/12/2022 au 31/12/2022	363 kWh	0,22100 c€/kWh	0,80 €	20,00 %	
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 24/12/2022 au 24/01/2023	88,65	21,93 %	19,44 €	20,00 %	

Total Hors TVA pour ce site			868,83 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	173,77 €	
TVA à 20,00%		868,83 €	173,77 €	
Total TTC pour ce site			1 042,60 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031636417245 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 48

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 48
Opérateur Heures creuses hiver 48
Opérateur Heures pleines été 48
Opérateur Heures creuses été 48

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	44674 le 24/12/2022	45982 le 23/01/2023
Heures Creuses Hiver	4561 le 24/12/2022	4659 le 23/01/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)		
du 24/12/2022 au 23/01/2023 : Heures Pleines Hiver		15
du 24/12/2022 au 23/01/2023 : Heures Creuses Hiver		3



RECYCLA VIE ELEC

Détail de votre facture du 25/01/2023 n° 10165680610

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-6D83MIB
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 07/11/2017
Venant à échéance le 07/11/2023

Données Point de Livraison

ZI LES VALLES DE LA NOUE 85300 SOULLANS
Réf Acheminement Electricité : 30001431198185

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Eté	37740 le 24/12/2022	37740 le 23/01/2023	du 24/12/2022 au 23/01/2023 : Heures Pleines Eté	0
Heures Creuses Eté	4988 le 24/12/2022	4988 le 23/01/2023	du 24/12/2022 au 23/01/2023 : Heures Creuses Eté	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Taxes Électricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2023. La CSPE intègre désormais l'ancienne part communale de la TCPE.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

